

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 12 août 2019, à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction Performance_Greffe et Services administratifs

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 août 2019, à 19 h.

10.02 Déclaration / Proclamation

CA Direction Performance_Greffe et Services administratifs

Mot de la mairesse et des élus.

10.03 Questions

CA Direction Performance_Greffe et Services administratifs

Période de questions du public.

10.04 Procès-verbal

CA Direction Performance_Greffe et Services administratifs

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 25 juin 2019, à 19 h.

10.05 Procès-verbal

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197161022

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 juin 2019.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1190709002

Rejeter les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres 1055 pour les travaux de réaménagement d'un espace public sur un terrain situé à l'intersection du boulevard Langelier et de la rue Villeneuve.

Appel d'offres public 1055 / 3 soumissions

20.02 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1193602010

Rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 1059 pour les travaux d'ajout d'un système de chauffage, ventilation et air conditionné (CVAC) au bâtiment d'horticulture, situé au 10600, avenue Bellevois.

Appel d'offres 1059 / 2 soumissions.

20.03 Contrat de construction

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1196329005

Rejeter les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres 1048 pour des travaux de construction de saillies de trottoirs, reconstruction de sections de trottoirs et élévation du pavage sur diverses rues de l'Arrondissement.

Appel d'offres 1048 / 5 soumissions

20.04 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1191280003

Modifier la résolution CA19 10 195 afin de retirer le terme « fournisseur unique » et de spécifier que le contrat est octroyé de gré à gré en vertu du Règlement 18-038 du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle.

20.05 Entente

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1190217016

Approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et La Société de Verdissage du Montréal métropolitain (SOVERDI), afin de valoriser certains des arbres abattus sur l'ensemble du territoire de l'Arrondissement et en disposer à coût nul afin de permettre la création de mobilier urbain par les étudiants de l'école secondaire Henri-Bourassa en lien avec les chantiers de l'Arrondissement, le tout pour une période de cinq ans.

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation

Compétence d'agglomération : Acte mixte

Projet : Plan stratégique de développement durable

20.06 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1194988006

Accorder une contribution financière de 29 872 \$ à Rond-Point jeunesse au travail (Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé) afin de soutenir le projet Escouade radioactive pour la période du 26 août 2019 au 31 mai 2020 dans le cadre de l'édition 2019 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans et dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI-Ville (2018 - 2021) et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

20.07 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1197549007

Entériner une contribution financière de 3 000 \$ au Club de basket-ball de Montréal-Nord pour le projet spécial « Rencontre des jeunes de Montréal-Nord avec Chris Boucher » qui a eu lieu vendredi le 26 juillet 2019 de 12 h à 13 h 30 au parc Le Carignan.

20.08 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1194988005

Entériner une contribution financière supplémentaire de 2 100 \$ à Les Fourchettes de l'Espoir pour soutenir la participation d'une délégation de jeunes de Montréal-Nord à la Semaine de la jeunesse ENTER! qui a eu lieu à Strasbourg en France du 7 au 12 juillet 2019.

20.09 Aliénation de biens meubles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1195190006

Entériner la donation d'un piano par l'arrondissement de Montréal-Nord, à l'AAVNM (Artistes en Arts visuels du nord de Montréal) de la Division de la culture et des événements, de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction Performance_Greffe et Services administratifs - 1193848020

Approuver et déposer les rapports mensuels au 30 juin 2019.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction Performance_Greffe et Services administratifs - 1193848021

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 30 juin 2019.

30.03 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1196329006

Autoriser une dépense maximale de 103 517,35 \$, taxes incluses, à Solmatech Inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de construction d'un nouveau pavillon de service dans le parc Henri-Bourassa, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et cette firme.

30.04 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1194233001

Entériner le dépôt d'une demande d'aide financière de 40 000 \$ auprès du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) du gouvernement du Québec dans le cadre de l'appel à projets 2019-2020 pour les stratégies jeunesse en milieu municipal pour le projet Engagement jeunesse Montréal-Nord, autoriser la directrice de l'Arrondissement à conclure une entente avec le SAJ et, à cet effet, la mandater pour s'assurer du respect de toutes les conditions de cette entente et confirmer l'engagement de l'arrondissement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continus du projet (biens et services).

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 18 e) favoriser la prise en charge de leur milieu par les citoyennes et les citoyens en vue d'améliorer la vie économique et sociale des collectivités

40 – Réglementation

40.01 Urbanisme - Autre sujet

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177023

Donner un avis de motion, présenter et déposer en vue d'adopter à une séance ultérieure, le projet de Règlement RGCA19-10-0010 afin d'autoriser l'utilisation du bâtiment situé sur le lot 1 413 417 du cadastre du Québec, soit le 11040-11042, avenue de London à des fins de ressource intermédiaire.

District(s) : Marie-Clarac

40.02 Règlement - Adoption du premier projet

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177006

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement de zonage R.R.1562.051 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier les dispositions de la classe d'usage publique de classe D (parcs et terrains de jeux), et ce, pour l'ensemble du territoire de l'Arrondissement.

40.03 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1190217013

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter la résolution PP-038 afin de permettre le réaménagement du stationnement existant, près de la rue Renoir, ainsi que le remplacement de la clôture en maille de chaîne située en marge avant de la cour d'école pour le 11480, boulevard Rolland, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

District(s) : Ovide-Clermont

40.04 Règlement - Autre sujet

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1193301001

Désigner MM. Christian Prescott, Benoit Rivet et Marc-André Savage à titre de fonctionnaires et officiers municipaux responsables d'appliquer les pouvoirs d'inspecteur métropolitain local conformément au Règlement de contrôle intérimaire de la communauté métropolitaine de Montréal numéro 2019-78 concernant les plaines inondables et les territoires à risque d'inondation.

40.05 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197161023

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge avant de 2,85 m au lieu de 4,5 m ainsi qu'une marge avant secondaire de 0 m au lieu de 2,25 m pour le 11700 à 11702, avenue Pigeon, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Marie-Clarac

40.06 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197040008

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre quatre cases de stationnement au lieu de 12 pour le 5330, boulevard Henri-Bourassa, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Ovide-Clermont

40.07 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197040009

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge arrière de 3,6 m au lieu de 6 m, une marge arrière équivalente à 15 % de la profondeur moyenne du lot au lieu de 20 % et cinq cases de stationnement au lieu de 11, pour le 5340, boulevard Henri-Bourassa, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Ovide-Clermont

40.08 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197040010

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge latérale de 1,74 m au lieu de 2,28 m et un balcon empiétant dans la marge avant de 2,75 m au lieu de 2 m pour le 3968, rue Martial, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Marie-Clarac

40.09 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177018

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une superficie de lot de 223 m² au lieu de 230,4 m² pour l'implantation d'un bâtiment bifamilial jumelé et une hauteur de rez-de-chaussée par rapport au trottoir de 2,96 m au lieu de 1,8 m pour le 10881-10883-10885, avenue du Parc-Georges, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Marie-Claras

40.10 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177019

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une superficie de lot de 223 m² au lieu de 230,4 m² pour l'implantation d'un bâtiment bifamilial jumelé pour le 10889-10891-10893, avenue du Parc-Georges, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Marie-Claras

40.11 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177021

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une profondeur minimale de lot de 24,38 m au lieu de 24,4 m pour l'implantation d'un bâtiment bifamilial jumelé pour le 10956-10960, avenue du Parc-Georges, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Marie-Claras

40.12 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177022

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une profondeur minimale de lot de 24,38 m au lieu de 24,4 m pour l'implantation d'un bâtiment bifamilial jumelé pour le 10962-10966, avenue du Parc-Georges, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s) : Marie-Claras

40.13 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177017

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre la construction de deux duplex jumelés situés au 10881-10893, avenue du Parc-Georges, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s) : Marie-Clarac

40.14 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177020

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre la construction de deux duplex jumelés situés au 10956-10960 et 10962-10966, avenue du Parc-Georges, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s) : Marie-Clarac

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1194394005

Nommer Mme Chantal Lévesque à titre d'aide-bibliothécaire, à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de six (6) mois à compter du 31 août 2019, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

50.02 Nomination

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1198361002

Nommer M. Sid Ali Ait Kaci Azzou à titre d'agent technique en ingénierie municipale à la Division des études techniques de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à compter du 13 août 2019 avec une période d'essai de six (6) mois, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

50.03 Nomination

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1198361003

Nommer M. Charles Thivierge à titre d'architecte à la Division des études techniques de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en période d'essai de cinquante-deux (52) semaines à compter du 13 août 2019, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Marie Marthe Papineau
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi le 7 août 2019